CENTRE GOUVERNEMENTAL DE CYBERDÉFENSE

# SC-31

## Analyse des voies clandestines

Juill. 2026

Votre gouvernement

Québec

# SC

## Sécurité des communications et des systèmes

*System and Communications Protection*

# SC-31 — Analyse des voies clandestines (Pb--)

**Énoncés :**

**a.** Procéder à une analyse des voies clandestines dans le but d'identifier les éléments du système qui pourraient éventuellement constituer des voies clandestines de [Sélection (un choix ou plus) : stockage; synchronisation temporelle]
**b.** Évaluer la bande passante maximale de ces voies

**Responsable :** Aucun

**Discussion :**

Les développeuses et développeurs sont les mieux placés pour déterminer les parties des systèmes qui sont susceptibles d'être converties en voies clandestines. L'analyse des voies clandestines est une activité importante, lorsqu'il y a possibilité que des flux d'information non autorisés traversent des domaines de sécurité, comme dans le cas des systèmes qui contiennent de l'information à exportation contrôlée et qui sont connectés à des réseaux externes (c'est-à-dire les réseaux qui ne sont pas contrôlés par les organisations). L'analyse des voies clandestines est également utile pour les systèmes sécurisés multiniveaux, les systèmes à sécurité multiniveau et les systèmes interdomaines.